Paris le 2 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA DG DE PÔLE EMPLOI A LA RUE ?

Une fois encore, le Président de la république a raillé la difficulté des chômeur-ses en situation de recherche d'emploi, en invitant un horticulteur à simplement traverser la rue pour occuper un emploi …dans la restauration !

Une sorte de **Conseil en Evolution Professionnelle** pour les nuls.

Quand cessera-t-on de nier, par de telles provocations, la difficulté des précaires à retrouver un emploi, et des agent-es du service public de l'emploi à les accompagner ?

Quand cessera-t-on de culpabiliser les chercheurs-euses d'emploi et de les rendre responsables de leur propre chômage ?

En 2017, 110 000 offres Pôle Emploi n'ont pas été pourvues dont seulement 16% (soient 18 000 offres) par manque de candidats.

L'examen de ces offres sans candidat révèle invariablement des offres de courte durée, à temps partiel, de travail en coupure, très peu payées. Quand il ne s'agit pas d'offres frauduleuses ou aux conditions de travail inacceptables, moralement et légalement !!

Faire de tels raccourcis pour 6 millions de chômeurs-euses et précaires est une nouvelle marque de mépris.

C'est à nous, syndicats - et plus encore syndicats de Pôle Emploi - de défendre les usagers-ères et les salarié-es en rappelant que ces offres d'emploi sont le fait d'employeurs-euses qui exploitent le mécanisme de l'offre et de la demande pour payer toujours moins la main-d'œuvre en instaurant la précarité comme norme.

Solidaires SUD Emploi a toujours dénoncé ces pratiques et continuera à lutter contre le dumping social.

C'est à Pôle Emploi de défendre le travail de ses agent-es, en leur garantissant les moyens nécessaires à leurs missions, et en permettant à leur professionnalisme de s'exprimer au travers d'une organisation à la hauteur des enjeux.

Suite à la déclaration du chef de l'Etat, nous nous étonnons surtout du silence assourdissant de notre Direction !

Contact : syndicat.sud@pole-emploi.fr

Fédération Solidaires SUD Emploi
Tél : 01 58 10 45 31
syndicat.sud@pole-emploi.fr - http://www.sudemploi.org